

> **Quentin Vanhay, Chargé de communication externe chez Brulocalis et Justyna Podrazka, Secrétaire de la Délégation belge au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et Conseillère chez Brulocalis**

LE SOMMET DE REYKJAVIK, POUR RENOUVELER LA CONSCIENCE DE L'EUROPE

Les 16 et 17 mai derniers s'est tenu à Reykjavik le 4^{ème} Sommet des Chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, organisé à l'initiative du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, dont la Présidence est actuellement assurée par l'Islande¹.



> **Mathieu Mori, Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.**

Les chefs d'État et de gouvernement des 46 États membres de l'Organisation ont décidé d'établir un registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie, première étape vers un mécanisme international d'indemnisation. Les dirigeants ont convenu de renforcer le Conseil de l'Europe et son action dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit en adoptant une déclaration sur les principes démocratiques, en s'engageant à nouveau en faveur de la Convention européenne des droits de l'homme, et en élaborant des outils pour relever les nouveaux défis dans le domaine de la technologie et de l'environnement. Cet événement fut également l'occasion pour le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe d'y évoquer ses recommandations (44^{ème} Session du CPRLE, mars 2023²) fort soutenues par le nouveau Secrétaire Général du Congrès, M. Mathieu Mori. Brulocalis les a parcourues et décryptées.

DEUX ASSEMBLÉES POLITIQUES RENFORCÉES POUR LE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil dispose des deux Assemblées Politiques : le CPLRE et l'Assemblée parlementaire. Le Congrès se définit comme le partenaire naturel du Comité des Ministres, et comme l'allié naturel de l'Assemblée parlementaire pour garantir la démocratie, et expérimenter des innovations à la fois sociales et politiques au sein des localités et des régions. Les récentes crises ayant souligné l'importance d'impliquer davantage l'Assemblée politique des collectivités territoriales au Conseil de l'Europe, le Congrès devrait voir son implication élargie dans la prise des décisions par l'Organisation et devrait participer au Comité mixte en charge des travaux du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire.

LE RENFORCEMENT DES MISSIONS STATUTAIRES DU CONGRÈS POUR DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE

En lui confiant la mission statutaire de suivi de l'application de la Charte européenne de l'Autonomie Locale et d'observation des élections locales et

régionales, le Comité des Ministres a chargé le Congrès de veiller à protéger la démocratie aux niveaux local et régional. Hélas, encore aujourd'hui le Congrès est souvent amené à refuser certaines missions d'observation d'élections, l'empêchant d'assurer le suivi de l'application de la Charte à des intervalles appropriés (à savoir tous les cinq ans). Afin d'assurer cette mission, le Congrès devrait systématiquement observer les élections locales et régionales des différents États membres. Ce contrôle lui permettrait de mieux informer le Conseil de l'Europe sur l'état de la démocratie aux niveaux local et régional, qui sont l'antichambre de la démocratie au niveau national.

UTILISER LE CONGRÈS POUR MIEUX AGIR POUR LES DROITS HUMAINS

Ce sont des décisions locales et régionales qui entraînent des États membres à être condamnés pour violation des droits humains. Pour répondre à cette réalité, le Congrès et la Cour européenne des Droits de l'Homme suggèrent de travailler ensemble :

- *Préventivement*: en formant les responsables locaux et régionaux aux droits humains ;
- *Après le jugement*: pour faciliter l'exécution des jugements et ainsi permettre aux villes et aux régions d'adopter les changements nécessaires.

Un tel fonctionnement renforcerait les synergies et la coopération au sein du Conseil et améliorerait l'exécution des arrêts.

SOUTENIR L'UKRAINE, UN DEVOIR HISTORIQUE

La guerre fait rage aux portes de l'Union européenne. Pour aider la population ukrainienne, le Congrès œuvre au renforcement des capacités et à la résilience des collectivités territoriales qui sont confrontées à la guerre. Plusieurs projets aident déjà concrètement les collectivités locales ukrainiennes comme *Cities-4Cities* ou encore *United for Ukraine*, et mettent en place différents programmes de coopération au sein du pays. Le Congrès recommande le renforcement de sa participation, par exemple quant au Registre des dommages (actuellement conçu par le Conseil de l'Europe) visant à répertorier les dégâts subis.

1. <https://www.coe.int/fr/web/cm/summits>
 2. <https://www.coe.int/fr/web/congress/-/congress-recommendation-on-reykjavik-summit-local-and-regional-authorities-contribute-to-embedding-democracy-and-human-rights-at-grassroots-level>

RENAISSANCE ET ESPOIR EUROPÉENS - LE 4^{ÈME} SOMMET DU CONSEIL DE L'EUROPE EN BREF³

Les différents principes démocratiques de Reykjavik adoptés durant ce Sommet « soulignent la responsabilité conjointe des autorités nationales, locales et régionales dans le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance et dans la promotion de la participation démocratique ». Les dirigeants ont également reconnu « la responsabilité des collectivités locales – ainsi que des gouvernements, des tribunaux et des parlements nationaux – dans la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme et le respect des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ».

Enfin, la Déclaration de Reykjavik rejoint les propos tenus et co-signés par différentes associations européennes d'autorités locales et régionales dans un [appel à l'action](#), publié deux jours avant le Sommet.

Accord sur le registre des dommages causés à l'Ukraine

Les États membres du Conseil de l'Europe rejoints par le Canada, les États-Unis, le Japon, et l'Union européenne ont décidé de créer un *registre des dommages* causés par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine (le futur mécanisme d'indemnisation) et de créer un tribunal spécial pour le crime d'agression. La Fédération de Russie a été appelée à libérer immédiatement tous les civils, en particulier les enfants, et de retirer ses forces d'Ukraine, de Géorgie et de Moldavie. Les initiatives de reconstruction de l'Ukraine seraient soutenues par le plan d'action du Conseil pour l'Ukraine intitulé *Résilience, relance et reconstruction*, et par la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

Déclaration sur la situation des enfants d'Ukraine

Cette Déclaration consacrée à la situation des enfants appelle à soutenir les autorités ukrainiennes pour assurer le retour immédiat des enfants illégalement transférés et déportés (les auteurs de tels actes criminels seraient appelés en justice). Une assistance aux États membres qui accueillent temporairement des enfants ukrainiens a également été envisagée.

Principes de Reykjavik pour la démocratie

Afin d'anticiper le recul de la démocratie, les *Principes de Reykjavik* pour la démocratie ont été adoptés. Il s'agit d'une série de principes à respecter dans des domaines tels que la liberté

d'expression, de réunion et d'association, l'indépendance des institutions, l'impartialité et l'efficacité du système judiciaire, la lutte contre la corruption et la participation démocratique de la société civile et de la jeunesse.

Se réengager en faveur du système de la Convention, pierre angulaire de la protection des droits de l'homme par le Conseil de l'Europe

Les dirigeants des 46 États membres ont réaffirmé leur engagement profond et constant à l'égard de la Convention européenne des droits de l'homme, leur attachement indéfectible au système de la Convention en tant que mécanisme de promotion de la paix et de la stabilité, et leur obligation inconditionnelle de se conformer aux arrêts définitifs de la Cour.

Le Conseil de l'Europe et l'environnement


Les dirigeants ont affirmé que les droits de l'homme et de l'environnement sont liés, et qu'un environnement propre, sain et durable est essentiel. Les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine devraient se fonder sur la reconnaissance politique du droit à un environnement propre, sain et durable conçu comme un droit de l'homme, et sur l'abondante jurisprudence élaborée par la Cour européenne des droits de l'homme (création du *Comité de Reykjavik*).

Processus de Reykjavik

Le Sommet a approuvé les priorités suivantes du Conseil de l'Europe: l'importance de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme; de nouvelles normes pour protéger les droits de l'homme à l'ère du numérique en ligne et hors ligne, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle; la promotion des droits sociaux en Europe par le biais de la Charte sociale; la poursuite de la coopération avec les forces d'opposition démocratique biélorusses, ainsi qu'avec les défenseurs des droits de l'homme, les médias libres et la société civile indépendante de Biélorussie et de Russie.

Le renforcement de la coopération étroite entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, le dialogue politique avec d'autres organisations internationales (ONU, OSCE), le renforcement du rôle de la Commission de Venise (plus de visibilité et de statut à sa liste de l'Etat de droit), la justice sociale comme garante de la stabilité et de la sécurité démocratique, la nécessité de lutter contre la traite et le trafic de migrants, la lutte contre les discriminations subies par les personnes vulnérables et margi-

nalisées, le rôle paneuropéen du Conseil de l'Europe... Voici les défis qui seront évoqués lors de la Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne qui devrait être bientôt organisée suite à ce *Sommet brise-glace interinstitutionnel*. Ce 4^{ème} Sommet du Conseil de l'Europe mettant en valeur la sécurité démocratique comme élément essentiel de la paix en Europe a surtout reconnu les recommandations et le rôle du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil dans la promotion des valeurs démocratiques auprès des citoyens.

Ce Sommet historique s'engage également à renforcer l'institution du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, afin de garantir la sécurité démocratique, avec pour objectif de renforcer la coopération avec les collectivités locales et régionales tout en invitant au dialogue politique les autorités nationales. 



> Le 4^{ème} Sommet des Chefs d'État du Conseil de l'Europe s'est déroulé à Reykjavik.

3. <https://rm.coe.int/4e-sommet-des-chefs-d-etat-et-de-gouvernement-du-conseil-de-l-europe/1680ab40c0>

CARTE BLANCHE DE MONSIEUR LEENDERT VERBEEK

En prélude de ce sommet à Reykjavik, Monsieur Leendert Verbeek, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, a rédigé et partagé un discours précisant quelles seraient les grandes thématiques abordées. Un événement durant lequel le rôle essentiel des villes et des régions dans le renouveau démocratique européen fut à nouveau encouragé.

Sur la route de Reykjavik : les villes et les régions comme pierre angulaire du renouveau démocratique de l'Europe

« Lorsque les chefs d'État et de gouvernement de 46 pays membres du Conseil de l'Europe, la principale organisation de défense des droits humains du continent, se réunissent à Reykjavik pour un nouveau sommet les 16 et 17 mai prochains, la voix des villes et des régions jouera un rôle essentiel pour faire progresser la démocratie en Europe. En amont du Sommet, sept associations et institutions de collectivités territoriales européennes, dont le Comité européen des régions et le Congrès du Conseil de l'Europe, lanceront un **Appel à l'action aux gouvernements nationaux, le premier du genre**, pour renforcer le rôle de la démocratie locale et réitérer le message important qu'une plus grande unité entre les États et au sein des États eux-mêmes commence au niveau des villes, des municipalités et des régions.

Le Conseil de l'Europe organise ce sommet parce que la guerre est revenue en Europe, avec l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie - et l'expulsion de la Russie du Conseil de l'Europe qui s'en est suivie. Les terribles conséquences humanitaires, politiques, sociales et économiques de la guerre se sont ajoutées aux multiples crises affectant l'Europe dont la menace accrue du changement climatique. Grâce notamment au Conseil de l'Europe, notre continent représente probablement l'espace politique le plus décentralisé au monde, en raison d'une prise de conscience intervenue très tôt de la nécessité d'une répartition équilibrée du pouvoir du haut vers le bas - vers les régions, les provinces et les municipalités - qui permet d'éviter une concentration excessive à un seul niveau et de créer une démocratie de proximité en lien avec les citoyens.

La Charte européenne de l'autonomie locale - un traité influent et juridiquement contraignant adopté par le Conseil de l'Europe en 1985 et ratifié par l'ensemble des 46 États membres - définit les principes de la démocratie locale et les droits des autorités locales, qui représentent désormais un atout considérable pour les décideurs politiques nationaux et européens.

Aujourd'hui, des villes et des régions autonomes d'Europe font partie intégrante du système d'équilibre des pouvoirs qui doit

être renforcé à la suite du Sommet, afin de stopper et d'inverser la tendance vers un "recul démocratique". Par exemple, dans de nombreux cas, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que les États membres violent les droits en raison de décisions prises au niveau local et régional.

Les autorités locales et régionales sont également des acteurs majeurs pour apporter des réponses efficaces aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Elles œuvrent pour l'intégration des migrants et d'autres groupes minoritaires et gèrent la diversité; elles agissent en faveur de la réalisation des droits des femmes, de l'égalité des sexes et de l'engagement des jeunes; elles mettent en place des initiatives locales pour la protection de l'environnement, la transition énergétique et l'action climatique; elles sont des acteurs clés dans l'élaboration et la mise en place des politiques liées à la numérisation et à l'intelligence artificielle.

L'expression courante « toute politique est locale » ne s'applique pas seulement à la victoire électorale, mais aussi, de plus en plus, à la mise en œuvre des politiques au niveau local et régional.

Si quelque chose ne fonctionne pas au niveau local, cela ne fonctionnera non plus au niveau national ou mondial. Deux tiers des 169 cibles fixées pour les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ne sont réalisables qu'au niveau local et régional, selon les Nations Unies. Les autorités locales sont à la base de l'action mondiale en faveur de l'environnement, de la biodiversité et de la transition vers les sources d'énergie renouvelables, ainsi que de la mise en place d'une économie verte - un autre sujet important qui sera discuté à Reykjavik. Prenons l'exemple de la province de Gérone, en Espagne, qui a créé une « communauté énergétique » à partir de ses 221 communes afin de promouvoir la transition vers des sources d'énergie vertes, au moyen de subventions et d'autres incitations, avec l'aide de huit bureaux de transition énergétique; en quatre ans, son plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat a attiré plus de 16 millions d'euros d'investissements.



> **Leendert Verbeek, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.**

Ce n'est qu'un exemple parmi les quelque 130 000 collectivités territoriales d'Europe qui sont représentées au Conseil de l'Europe par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, l'une des deux assemblées politiques du Conseil de l'Europe composées d'élus en exercice de leurs mandats. Le Congrès ne se contente pas de donner la parole aux villes et aux régions et d'offrir un forum pour l'échange d'expériences, il assure également le suivi de la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale, afin de faire progresser la décentralisation et de renforcer la démocratie territoriale. Ce suivi représente une partie importante « d'un système d'alerte » permettant de tirer la sonnette d'alarme en cas « d'érosion démocratique » dans les États membres. Il s'agit là également de l'un des résultats attendus du Sommet, et le renforcement de l'action de suivi du Congrès permettrait de promouvoir cet objectif.

La voix des villes et des régions d'Europe sera entendue lors du Sommet de Reykjavik, et leur rôle dans la mise en œuvre au niveau local de la démocratie, des droits humains et de la primauté du droit sera reconnu. **Les dirigeants européens peuvent compter sur les représentants locaux et régionaux pour assumer leur rôle dans la mise en œuvre des décisions importantes qui seront prises lors du sommet de Reykjavik, afin de rendre la démocratie européenne plus stable et plus résistante, dans l'intérêt des citoyens.**